

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : ROSEAU Sylvie donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-79 DU 03-11

**REVERSEMENT DES FONDS RECOLTES AU MARCHÉ DE NOEL DE L'APS AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION UCSQP TOGO**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du marché de Noël organisé par l'accueil périscolaire, les enfants réaliseront des décorations qui seront proposées aux familles. Les parents qui le souhaitent pourront contribuer par un don libre en espèces.

Les années précédentes, la recette était reversée au profit du Téléthon. Cette année, le responsable de l'accueil périscolaire propose d'affecter la somme collectée à une autre association à but non lucratif, UCSQP TOGO.

DELIBERE

Article 1 : Autorise l'organisation du marché de Noël de l'accueil périscolaire,

Article 2 : Confirme que l'association UCSQP TOGO sera bénéficiaire des fonds,

Article 3 : Valide le versement de ses fonds en espèces.

**POUR : 16
ABSTENTION : 1**

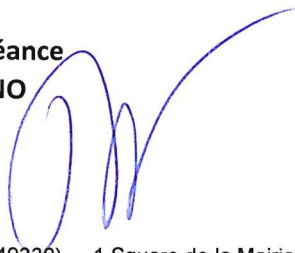
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 4 novembre 2025

Secrétaire de Séance
Rodolphe DRANO



Le Maire
David LAGLEYZE

